



PÔLE II · DÉVELOPPEMENT HUMAIN & MOYENS D'EXISTENCE · THÉMATIQUE 07

Coordination de la thématique 07 — Eau, assainissement & hygiène

Coordonnateur ou coordonnatrice de thématique

À POURVOIR

LA THÉMATIQUE

Eau potable, assainissement et hygiène — ce que les ONG appellent EAH (WASH) : l'eau dans chaque quartier, les latrines, les eaux usées et les déchets, le lavage des mains à l'école et au marché, en lien avec les écoles et les centres de santé. La thématique porte le plaidoyer pour l'eau potable. Mise à jour du 29 septembre 2026 : la thématique devient Eau, assainissement & hygiène — ce que les ONG appellent « eau, assainissement, hygiène » (EAH, ou WASH) : l'eau potable, les latrines, les eaux usées et les déchets, le lavage des mains à l'école et au marché. L'énergie rejoint la thématique 08, Énergie, routes & urbanisme, et la connexion internet la thématique 17, Connectivité & services numériques.

ODD 6 · Eau & assainissement · 6.1 / 6.2

La thématique relève du pôle II (Développement humain & moyens d'existence), dont la direction est à pourvoir — rang de chef de projet.

CE QUE FAIT LA COORDINATION

Le coordonnateur ou la coordonnatrice :

- réunit les membres intéressés par la thématique ;
- propose un plan d'action simple à la thématique ;
- fait avancer la thématique de manière autonome au quotidien, avec l'appui des deux cellules transversales si besoin ;
- rend compte de l'avancement lors des assemblées de l'association, devant l'ensemble des membres.

Coordonner une thématique demande de la régularité ; contribuer ponctuellement est déjà précieux. Depuis le 28 septembre 2026, le coordonnateur ou la coordonnatrice travaille avec la direction de son pôle, qui tient le plan d'action et le calendrier de l'ensemble.

SUR LE SITE

- Environnement, climat & ressources naturelles — lonodji.org/programmes

- Santé, nutrition & prévention — lonodji.org/programmes
- Énergie, routes & urbanisme — lonodji.org/programmes
- Suivi : 2 problématiques · 1 plaidoyer — lonodji.org/impact

COMMENT CELA SE PASSE

1. Candidature

Tout membre de l'association peut candidater, par le formulaire de contact du site.

2. Plan d'action

La personne retenue réunit les membres intéressés et propose un plan d'action simple.

3. Mise en œuvre

La thématique — ou le pôle — agit de manière autonome au quotidien, avec l'appui des cellules transversales si besoin.

4. Compte-rendu

La personne rend compte de l'avancement lors des assemblées de l'association, devant l'ensemble des membres.

Fonction bénévole. La personne retenue s'engage à respecter la charte de redevabilité (lonodji.org/transparence), dont la protection des enfants, l'interdiction de l'exploitation et des abus sexuels, et la déclaration de tout intérêt personnel ou familial dans une décision, à laquelle elle ne prend alors pas part.

Candidater à la coordination de la thématique 07

Formulaire de contact du site, choix pré-rempli : <https://lonodji.org/participer?theme=07&coordo=1>

Ou par téléphone et WhatsApp : +235 66 29 94 03

Sources : page Nos actions (lonodji.org/programmes), page Mission (comment l'association est organisée), page Participer. La description de la thématique est celle publiée sur le site à la date de la fiche ; les nominations sont publiées, datées, dans le journal.